

CSA-R SCA

du 1er juin 2023

SCA: la curée continue

Le premier CSA de réseau du SCA s'est tenu le jeudi 1^{er} juin, après plusieurs reports successifs suite au boycott par l'ensemble des Organisations Syndicales du SCA de toutes les instances de concertation.

En effet, comme nous l'avons rappelé dans notre déclaration liminaire, Force ouvrière a dénoncé le mépris du gouvernement à l'égard des représentants du personnel sur le dossier des retraites et le piétinement du dialogue social.

Les élus **Force ouvrière** étaient Valéry MICHEL, interlocuteur fédéral, Jean-Marc VANNIER, GSBdD de Brest, Jean-Michel PAGLIARO, GSBdD de Toulon, Karine DELANOY, GSBdD d'IDF, Béatrice RIZZO, GSBdD de Marseille, Pascal COLELLA, PFC METZ et Olivier HUSSARD, GSBdD de Nancy.

Pour ce premier CSA de réseau du SCA, FO avait décidé de faire un point exhaustif des difficultés du service.

Au premier rang de celles-ci figurent les conditions de travail des agents, qui sont intimement liées aux réductions d'effectifs subies par le SCA depuis plusieurs années.

FO l'a rappelé avec vigueur, la Qualité de Vie au Travail voulue par le Directeur Central ne se fera pas avec des effectifs en baisse constante et des postes de militaires non armés.

C'est un véritable cri d'alarme que FO souhaitait lancer au Directeur Central du SCA au travers de sa déclaration liminaire, tant la situation est critique par endroit.

En réponse à celle-ci, le DC a répondu en toute transparence et nous a annoncé que plus de 1 000 postes vacants (environ 300 civils et 700 militaires), seraient supprimés dans le SCA dans les 3 années à venir.

Pour FO, cette annonce a été l'annonce de trop et l'ensemble des élus FO, rejoints par les autres OS, ont décidé de quitter le CSA après une suspension de séance.

Manifestement, le MINARM n'a pas pris la mesure de la situation. Après avoir imposé au service de multiples réductions d'effectifs au travers des Postes Non Financés et autres marges frictionnelles, la suppression de ces quelques 1 000 ETP supplémentaires est un véritable coup de massue.

En effet, de l'aveu de tous, les effectifs du soutien qui ont servi de variable d'ajustement au cours des dernières années ont atteint le seuil critique en-dessous duquel un soutien efficient de qualité n'est pas possible.

Cette mesure va accroitre la suractivité des agents du SCA et accélérer la détérioration de leurs conditions de travail.

D'autres conséquences pourraient irrémédiablement intervenir à terme si une







telle mesure venait à être appliquée :

- La feuille de route du SCA et SCA 2030 sont d'ores et déjà caduques.
- La suppression de ces postes aura nécessairement un impact sur le contrat opérationnel du SCA.
- Le SCA ne pourra plus continuer à assurer le service rendu aux soutenus, déjà très dégradé par endroit et dans certaines filières.
- Cette nouvelle réduction d'effectifs peut conduire à un accroissement de l'externalisation de certaines activités du service.
- La remise en cause du modèle d'organisation du SCA, basé sur un GSBdD par Base de Défense, est probable, avec la généralisation des adossements en point de mire, dans le meilleur des cas.
- Le fonctionnement du SCA va-t-il passer par un recours accru aux intérimaires, aux vacataires ou aux réservistes?

Les bonnes intentions du SCA sur l'attractivité du service et la Qualité de Vie au Travail et autres beaux discours ont volé en éclat ce jeudi 1er juin 2023, et l'avenir même du service est menacé.

Seule annonce positive dans ce CSA écourté, une augmentation du budget infra notamment dans la restauration à hauteur de 500 millions d'euros, dans le cadre du plan famille. Enfin une annonce concrète qui améliorera les conditions de travail des agents. Espérons que le SCA ne réhabilite pas les restaurants pour les céder à l'EDA.

Par ailleurs, nous ne sommes dupes de rien. Le SCA, et plus généralement les services de soutien, font l'objet d'attaques en règle des Armées, a fortiori avec l'arrivée d'un nouveau ministre dans une période de préparation de LPM. Ces mêmes Armées considèrent que seules les fonctions qui appartiennent fonctionnent remplissent leurs missions. Même si la réforme de 2008 a conduit à de nombreuses suppressions de postes et à des restructurations douloureuses, remettre en cause l'efficacité et le sens de la mission de milliers d'agents ne répond qu'à une vision corporatiste des choses.

Ne nous trompons pas, la réinternalisation du soutien au sein des Armées conduirait d'une part à la militarisation des fonctions de soutien et, d'autre part, à une externalisation accrue.

FO Défense ne laissera pas le personnel civil du SCA être la victime collatérale de ces guerres fratricides et des politiques RH comptables du MINARM, qui laissent le champ libre à l'externalisation.

La LPM à venir devra prendre en compte la situation du soutien, sauf si le MINARM a décidé de façon insidieuse de le confier au secteur privé.

C'est donc une nouvelle mandature particulièrement tendue qui s'annonce, mais soyez assurés que vos élus FO seront au rendezvous des combats à venir!

Paris, le 5 juin 2023





CSA-R SCA

Comité Social d'Administration de Réseau SCA 1^{er} juin 2023

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Ce premier CSA de réseau du SCA se tient enfin, après plusieurs reports liés au boycott par l'ensemble des organisations syndicales représentatives du ministère de toutes les instances de concertation. Ce mouvement inédit de l'intersyndicale est la juste réponse face au mépris éhonté affiché par le Président de la république à l'endroit des organisations syndicales et à sa volonté de piétiner le dialogue social dans ce pays.

C'est donc dans ce climat social extrêmement tendu sur fond de LPM qu'a lieu ce CSA de réseau du SCA particulièrement attendu, ou pas, par les agents du service, tant les sources d'inquiétude et d'interrogations sont nombreuses, mais tant l'espoir d'obtenir des réponses est ténu.

La première de celles-ci concerne les effectifs.

Alors que la LPM est soumise au vote du parlement, cette nouvelle orientation stratégique du ministère aura sans aucun doute un impact sur les missions et par voie de conséquence sur les effectifs du SCA. FO sera particulièrement vigilante pour que cette LPM ne se traduise pas par une manœuvre déguisée et sournoise de réduction des effectifs de personnels civils, que vous vous étiez engagé à pérenniser.

Concernant les postes de personnels militaires, ou plutôt le non-armement des postes par du personnel militaire, et sans remettre en cause le contrat opérationnel du SCA, il apparait qu'en dépit d'un ratio PM/PC à hauteur de 50/50, les DRH d'armées ont des difficultés à armer leurs postes, principalement dans les métiers du soutien. Certaines filières sont durement éprouvées par ces sous-effectifs dont nous ne chercherons pas à savoir s'ils sont volontaires ou non. Outre la qualité du service rendu aux administrés, le personnel civil qui œuvre au quotidien dans ces métiers en tension est le premier impacté par l'absence de personnel militaire.

Alors que vous vous efforcez à développer la Qualité de Vie au Travail au sein du service à grand renfort de communication, la QVT au quotidien pour les agents du transport, de la restauration, de la RH et autres services, c'est plus d'astreintes, plus de week-ends travaillés, plus de fatigue, plus de stress, et ce, avec un point d'indice gelé, des campagnes indemnitaires pas à la hauteur voire parfois discriminantes, idem pour les campagnes d'avancement, le tout avec la perspective d'un allongement du départ à la retraite prévu au minimum à 64 ans.

Voici plusieurs mois, voire plusieurs années, que nous attirons votre attention sur la situation catastrophique de la restauration dont on nous avait pourtant promis voici plusieurs années que tous les gains d'effectifs résultant des concessions et de la création des relais RHL seraient intégralement déployés en production. Le point de rupture semble désormais atteint.





Vous le reconnaissez vous-même, le SCA et le MINARM sont en concurrence directe avec le secteur privé. Mais comment être concurrentiel avec les conditions de travail du privé et les salaires du public ? Comment être concurrentiel quand on recrute un cuisinier à moins de 1 600 euros par mois ?

Il est de la responsabilité du SCA employeur d'œuvrer auprès de SRHC pour que le régime indiciaire et indemnitaire de ces fonctions soit en rapport avec leur pénibilité. A défaut, le risque de rupture du soutien alimentaire régalien est avéré, laissant le chemin libre à de grandes multinationales.

En attendant une décision concernant la filière ADP qui tarde à venir, alliée à un souseffectif croissant de personnel militaire, les DAP des GSBdD connaissent un désamour et une fuite de leur personnel qui fait reposer l'entièreté de la charge de travail sur les agents restants. Leur situation devient particulièrement anxiogène et épuisante et la qualité du service rendu très dégradée du fait du sous-effectif et du dépyramidage, le SCA prêtant ainsi le flanc aux critiques de ses détracteurs.

Les bureaux transports connaissent les mêmes contraintes en termes d'effectifs, auxquels se rajoutent des problèmes réglementaires liés au statut qu'un Groupe de Travail, même s'il a le mérite d'exister, ne résoudra pas. Nous ne cessons de le dire, la solution est entre les mains de la DRH-MD et de la DGAFP.

La transformation des GSBdD en GSBdD-NG arrive à son terme et les ATLAS semblent être à maturité.

Alors qu'initialement, les agents d'accueil ATLAS avaient vocation à être « polycompétents » en front office, on assiste à un accroissement substantiel de leur charge de travail et de leur domaine de compétence, sans que cette technicité accrue ne soit reconnue par un IFSE majoré ou par un parcours professionnel digne de ce nom. Perçus à l'origine comme de simples boîtes à lettre du back office, ou des distributeurs de clés de voitures, les voilà propulsés comme relais, voire premier échelon du ministère des finances, de l'éducation nationale ou secrétaire de mairie...

L'avenir du SCA interroge et inquiète les agents et ce n'est pas le transfert de la fonction espaces verts du GSBdD de Brest au SID ou la perte d'une nouvelle fonction comme le soutien pétrolier au profit du SEO, pourtant prévue, qui vont rassurer les « troupes »... Comme diraient certains, « la vente à la découpe du SCA continue. »

Concernant la digitalisation du service, FO ne peut que se satisfaire du déploiement de nouveaux SI, dès lors qu'ils améliorent les conditions de travail sans être synonymes de réductions d'effectifs, et qu'ils ne sont pas mis en œuvre à marche forcée et sans discussion ou concertation.

C'est ainsi que nous vous avions interpellé sur la généralisation à marche forcée par endroit de l'outil GHECO, ou sur la généralisation de l'application Alidade et son caractère obligatoire pour les agents du SCA.

Les agents de la fonction reprographie, récemment intégrée dans le giron du SCA, sont particulièrement inquiets par les fermetures des ateliers d'impression au sein des groupements de soutien et par les réformes à venir au sein des différents établissements qui œuvrent dans cette filière.

Une récente note de la DIVEX ayant trait aux économies d'énergies énumère les mesures de sobriété énergétique à mettre en œuvre au sein des GSBdD.

FO ne peut que cautionner et soutenir de telles pratiques, mais rappelle que celles-ci devront faire l'objet de concertations et d'un dialogue social dès lors qu'elles touchent aux cycles et conditions de travail des agents. Il ne faudrait pas que les façons de faire du

Gouvernement sur le dossier des retraites fassent des émules parmi certains chefs d'établissement de l'Est ou de l'Ouest, qui ont déjà trop souvent tendance à s'affranchir de la réglementation, des négociations avec les organisations syndicales et des directives de la DCSCA.

Nous tenons également à vous informer que la situation sociale tendue au GS de Toulouse perdure et que FO suit ce dossier avec beaucoup d'attention.

Comme nous l'avons rappelé au CSA Ministériel, « si nous devions travailler deux ans de plus, FO est prête à renégocier l'accord cadre ARTT afin que plus aucun agent ne dépasse 1607 heures de travail dans l'année, quitte pour cela à instaurer l'horaire variable partout, y compris pour les cadres, et ce, sans écrêtage.

La diapositive 3.3 fait le point sur l'avancée de votre feuille de route ; Monsieur le directeur :

- La consolidation de la vocation opérationnelle et la résilience passent-elles par un recours accru aux réservistes pour compenser le sous-effectif en personnel militaire ? Comment maintenir le contrat opérationnel du SCA quand le service recrute de l'ASC sur des postes militaires ?
- Ancrer le service au cœur des armées et dans les territoires : êtes-vous sûr, Monsieur le Directeur, que les armées souhaitent cet ancrage du SCA dans les territoires ?
- Moderniser et simplifier la relation aux soutenus : est-ce que cela passe par le déploiement de nouveaux SI au détriment de l'humain ?
- Disposer d'une RH compétente et épanouie : comment avoir une RH compétente alors que les agents subissent réorganisations sur réorganisations, une dégradation accrue de leurs conditions de travail, et une augmentation de leur plan de charge ?
- Dynamiser l'innovation et la prospective : comment demander aux agents d'innover alors que ceux-ci peinent déjà à faire leur travail quotidien ?
- Améliorer l'organisation et la performance du service : est-ce que cela passera par de nouvelles réorganisations ou de nouvelles charges pour les agents ?

Monsieur le Directeur, le climat au sein du service est morose et anxiogène pour la plupart des agents, éreintant pour certains.

Plus le SCA communique sur la QVT, plus les personnels voient leurs conditions de travail se détériorer.

Même si FO est consciente des menaces qui pèsent sur le service à travers la LPM, l'attente des agents est immense et des actes forts nécessaires. A défaut, toute votre politique RH basée sur l'attractivité, la fidélisation et la QVT ne resteront que de vains mots. FO rappelle qu'une politique attractive du MINARM ne pourra passer que par une hausse du point d'indice et une revalorisation des grilles indiciaires.

En conclusion, Monsieur le Directeur, FO vous pose une question pour laquelle nous attendons une réponse précise de votre part : « le service va-t-il être impacté par la LPM tant en matière d'effectifs qu'en matière de missions ? »

De votre réponse, dépendra la qualité du dialogue social au cours de ce mandat.

Merci de votre attention.

Paris, le 1^{er} juin 2023

